



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Monsieur Albert Rösti
Conseiller fédéral
3003 Berne

Courriel : verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Fribourg, le 12 décembre 2023

2023-1130

Modifications d'ordonnances relevant de l'Office fédéral de l'énergie soumises à la décision du Conseil fédéral en mai 2024 – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons au courrier du 21 septembre 2023 sur l'objet cité en titre, lequel a retenu toute notre attention, et avons l'honneur de vous transmettre notre détermination y relative.

Après analyse des documents transmis, le Conseil d'Etat à l'avantage de vous faire part de ses remarques suivantes :

OEnE

Le Conseil d'Etat salue la volonté d'encourager uniquement les installations de biogaz et les installations de biomasse permettant une exploitation rentable et efficace, respectivement en fixant une durée minimale de fonctionnement à pleine charge à 5'000 heures pour les installations de biogaz, et en fixant des plafonds de contributions pour les différentes catégories de production d'électricité au moyen de biomasse.

OENu

Le Conseil d'Etat n'a pas de remarque particulière à formuler.

OIBT

Le Conseil d'Etat n'a pas de remarque particulière à formuler.

OApEl

Le Conseil d'Etat est également de l'avis que la sécurité énergétique relève d'une importance majeure et, dans ce sens, les acteurs de la branche doivent pouvoir garantir un haut niveau de cybersécurité. C'est pourquoi il soutient sans réserve la modification de la présente ordonnance qui permettra d'améliorer sensiblement la cyber-résilience des entreprises dans le domaine électrique.

En vous remerciant de nous avoir consultés et de bien vouloir prendre en compte notre détermination, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copies

—
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport ;
à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ;
à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement ;
à la Chancellerie d'Etat.